

L'Empereur donnait au général Forey les instructions suivantes :

Fontainebleau, 3 juillet 1862.

« MON CHER GÉNÉRAL,

« Au moment où vous allez partir pour le Mexique, chargé de pouvoirs politiques et militaires, je crois utile de bien vous faire connaître ma pensée.

« Voici la ligne de conduite que vous aurez à suivre : 1° faire à votre arrivée une proclamation dont les idées principales vous seront indiquées; 2° accueillir avec la plus grande bienveillance tous les Mexicains qui s'offriront à vous; 3° n'épouser la querelle d'aucun parti; déclarer que tout est provisoire, tant que la nation mexicaine ne se sera pas prononcée; montrer une grande déférence pour la religion, mais rassurer en même temps les détenteurs de biens nationaux; 4° nourrir, solder et armer, suivant vos moyens, les troupes mexicaines auxiliaires; leur faire jouer le rôle principal dans les combats; 5° maintenir parmi vos troupes, comme parmi les auxiliaires, la plus sévère discipline; réprimer vigoureusement tout acte, tout propos blessant pour les Mexicains, car il ne faut pas oublier la fierté de leur caractère, et il importe au succès de l'entreprise de se concilier avant tout l'esprit des populations.

« Quand nous serons parvenus à Mexico, il est à désirer que les personnes notables de toute nuance, qui auront embrassé notre cause, s'entendent avec vous pour organiser un gouvernement provisoire. Ce gouvernement soumettra au peuple mexicain la question du régime politique qui devra être définitivement établi. Une assemblée sera ensuite élue d'après les lois mexicaines.

« Vous aiderez le nouveau pouvoir à introduire dans l'administration, et surtout dans les finances, cette régularité dont la France offre le meilleur modèle. A cet effet, on lui enverra des hommes capables de seconder sa nouvelle organisation.

« Le but à atteindre n'est pas d'imposer aux Mexicains une forme de gouvernement qui leur serait antipathique, mais de les aider dans leurs efforts pour établir, selon leur volonté, un gouvernement qui ait des chances de stabilité et puisse assurer à la France le redressement des griefs dont elle a à se plaindre.

« Il va sans dire que, s'ils préfèrent une monarchie, il est de l'intérêt de la France de les appuyer dans cette voie.

« Il ne manquera pas de gens qui vous demanderont pourquoi nous allons dépenser des hommes et de l'argent pour fonder un gouvernement régulier au Mexique.

« Dans l'état actuel de la civilisation du monde, la prospérité de l'Amérique n'est pas indifférente à l'Europe; car c'est elle qui alimente nos fabriques et fait vivre notre commerce. Nous avons intérêt à ce que la république des États-Unis soit puissante et prospère, mais nous n'en avons aucun à ce qu'elle s'empare de tout le golfe du Mexique; domine de là les Antilles ainsi que l'Amérique du Sud, et soit la seule dispensatrice des produits du Nouveau Monde.

« Nous voyons aujourd'hui, par une triste expérience, combien est précaire le sort d'une industrie qui est réduite à chercher sa matière première sur un marché unique, dont elle subit toutes les vicissitudes.

« Si, au contraire, le Mexique conserve son indépendance et maintient l'intégrité de son territoire, si un gouvernement stable s'y constitue avec l'assistance de la France, nous aurons rendu à la race latine, de l'autre côté de l'Océan, sa force et son prestige, nous aurons garanti leur sécurité à nos colonies des Antilles et à celles de l'Espagne; nous aurons établi notre influence bienfaisante au centre de l'Amérique; et cette influence, en créant des débouchés immenses à notre commerce, nous procurera les matières indispensables à notre industrie.

« Le Mexique, ainsi régénéré, nous sera toujours favorable, non-seulement par reconnaissance, mais aussi parce que ses intérêts seront d'accord avec les nôtres et qu'il trouvera un point d'appui dans ses bons rapports avec les puissances européennes.

« Aujourd'hui donc, notre honneur militaire engagé, l'exigence de notre politique, l'intérêt de notre industrie et de notre commerce, tout nous fait un devoir de marcher sur Mexico, d'y planter hardiment notre drapeau, d'y établir, soit une monarchie, si elle n'est pas incompatible avec le sentiment national du pays, soit tout au moins un gouvernement qui promette quelque stabilité.

« NAPOLÉON. »

Par une dépêche du 8 juillet, M. Thouvenel informe M. Du Bois de Saligny de la résolution prise par le gouvernement français.

Le ministre des affaires étrangères au ministre de France au Mexique.

Monsieur, l'Empereur a résolu l'envoi de renforts considérables au Mexique, et Sa Majesté a confié le commandement en chef de ses troupes à M. le général Forey. Les renforts ne tarderont pas à rejoindre le corps expéditionnaire; mais M. le général Forey les devancera au Mexique, son départ devant avoir lieu dans quelques jours. Sa Majesté a décidé que cet officier général réunirait dans ses mains tous les pouvoirs qui avaient été précédemment conférés à M. l'amiral Jurien de la Gravière, et qu'il serait simultanément investi, par conséquent, de ceux de plénipotentiaire et de commandant en chef de notre expédition.

THOUVENEL.

Le général Forey (Élie-Frédéric) est né à Paris, le 10 janvier 1804, et se trouvait par conséquent en âge de choisir une carrière au commencement de la Restauration, alors que les idées pacifiques prédominaient, et que les souvenirs de gloire étaient à l'index. Il fallait donc une vocation sérieuse pour entrer à l'École de Saint-Cyr, et la perspective qui s'offrait aux yeux du néophyte avait perdu la splendeur dont elle eût été entourée quelques années auparavant. Le jeune Forey végéta longtemps dans les fonctions d'officier instructeur du 2^e régiment d'infanterie légère; mais la conquête de l'Algérie le mit à même d'acquiescer des grades et de la réputation. Il était à l'attaque du fort de l'Empereur, le 4 juillet 1830; nommé capitaine en 1835, il se distingua à Médéah, à Constantine, aux Portes de Fer. En 1840, il fut promu au grade de chef de bataillon de chasseurs à pied, et à celui de colonel, le 4 novembre 1844. Peu de temps après son retour en France, de fatales dissensions intestines le mirent à même de faire preuve d'activité et d'énergie. Il fut nommé général de brigade, comme s'étant particulièrement distingué dans la journée du 13 juin 1849, et général de division, le 22 décembre 1852.

Membre du comité supérieur de l'infanterie, le général Forey s'occupait avec succès d'administration militaire, quand il fut appelé à commander la réserve de l'armée d'Orient. Il eut un moment la direction du siège de Sébastopol. En 1857, il fut placé à la tête de la 1^{re} division d'infanterie de l'armée de Paris, qui forma, deux ans plus tard, le premier corps de l'armée des Alpes. Il eut l'honneur, à Montebello, le 20 mai 1859, du premier combat de la campagne.

Commandeur de la Légion d'honneur en 1849, grand-croix le 21 octobre 1854, le général Forey fut élevé, le 16 août 1859, à la dignité de sénateur.

Le 27 juillet 1862, le général Forey remit le service de la 1^{re} division d'infanterie au baron Neigre, commandant la 1^{re} brigade de cette division.

Le général Manèque, désigné pour succéder au général Forey, n'était pas encore arrivé à Paris. Le colonel d'Auvergne, nommé chef d'état-major général du corps expéditionnaire au Mexique, fut remplacé par le lieutenant-colonel de Chamberet dans les fonctions de chef d'état-major de la 1^{re} division d'infanterie de l'armée de Paris. Le commandant en chef et tous les officiers de son état-major quittèrent Paris dans la matinée du lundi 28 juillet, et allèrent s'embarquer à Cherbourg, sur le vaisseau à vapeur le *Turme*, qui devait les transporter à la Vera-Cruz.

Des bâtiments, dont le nombre augmentait chaque jour, se pressaient dans le port de Cherbourg. On y disposait le *Tourville*, pour recevoir le général Berthier, commandant une des brigades du corps expéditionnaire, avec 34 officiers, 1,021 soldats, 32 chevaux et 8 voitures.

Le vaisseau l'*Ulm* devait porter 18 officiers, 992 soldats, 85 chevaux et 6 voitures;

Le vaisseau la *Ville-de-Lyon*, 32 officiers, 1,020 soldats, 30 chevaux et 8 voitures;

Le vaisseau la *Ville-de-Bordeaux*, 29 officiers, 1,016 soldats, 14 chevaux et 6 voitures;

Le transport-écurie l'*Allier*, 11 officiers, 380 soldats, 364 chevaux et 47 voitures;

Le vaisseau le *Breslaw*, 30 officiers, 884 soldats, 25 chevaux et 10 voitures;

Le vaisseau le *Duquesne*, 31 officiers, 1,014 soldats, 14 chevaux et 6 voitures;

Le transport-écurie l'*Eure*, 9 officiers, 393 soldats, 347 chevaux et 32 voitures;

Le transport-écurie le *Jura*, 9 officiers, 385 soldats, 353 chevaux et 44 voitures.

D'autres troupes devaient être réparties à bord du *Darien*, des frégates à vapeur la *Foudre* et l'*Ardente*, de l'*Eylau*, de l'*Impérial*, du *Finistère*, etc.

Voici quelle était la composition du corps dont le général Forey avait la direction suprême :

Chef d'état-major général, colonel d'Auvergne;
Commandant de l'artillerie, colonel Vernet de Laumière;
Commandant du génie, colonel Vialla;
Chef du service administratif, intendant militaire Wolf;
Grand-prévôt, chef d'escadron de gendarmerie, Chavannes de Chastel;
Vaguemestre général, commandant les troupes de l'administration, lieutenant-colonel Hugueney;
Trésorier-payeur, Louet.

1^{re} DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant, général de division Bazaine;
Chef d'état-major, lieutenant-colonel Lacroix;
Commandant de l'artillerie, chef d'escadron d'artillerie de marine Delsaux;
Commandant du génie, capitaine du génie Bourgeois;
Intendance, sous-intendant Erlant;
Prévôt, capitaine de gendarmerie Lamarche.
1^{re} brigade, général baron Neigre : 18^e bataillon de chasseurs à pied, 1^{er} régiment de zouaves, 81^e régiment d'infanterie de ligne;
2^e brigade, général de Castagny : 20^e bataillon de chasseurs à pied, 3^e régiment de zouaves, 95^e régiment d'infanterie de ligne, un bataillon de tirailleurs algériens;
17^e batterie du régiment d'artillerie de marine, batterie de montagne servie par des marins, détachement du 1^{er} escadron du train d'artillerie, 13^e compagnie de sapeurs du 3^e régiment du génie, détachement de gendarmerie.

2^e DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant, général de division comte de Lorencez;
Chef d'état-major, colonel Letellier Valazé;
Commandant de l'artillerie, chef d'escadron Michel;
Commandant du génie, capitaine Lebescond de Coatpont;
Intendance, sous-intendant Gaffiot;
Prévôt, capitaine de gendarmerie Amat;
Aumônier, l'abbé Montferrand.
1^{re} brigade, général Douay : 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, 2^e régiment de zouaves, 99^e régiment d'infanterie de ligne;
2^e brigade, général de Berthier : 7^e bataillon de chasseurs à pied, 51^e régiment d'infanterie de ligne, 62^e idem, 1^{er} bataillon du 2^e régiment d'infanterie de marine, 8^e batterie du 1^{er} régiment d'artillerie à pied, 4^e compagnie bis du 1^{er} escadron du train d'artillerie, 1^{re} batterie du 9^e régiment d'artillerie monté, 6^e compagnie de sapeurs du 2^e régiment du génie, détachement de gendarmerie.

BRIGADE DE CAVALERIE.

Commandant, général de Mirandol;
1^{er} régiment de marche : 4 escadrons de chasseurs d'Afrique;
2^e régiment de marche : 4 escadrons de chasseurs d'Afrique, 1 escadron de hussards.

Les régiments qui faisaient partie du corps expéditionnaire ou qui y étaient représentés par une de leurs fractions étaient :

Le 51^e régiment d'infanterie de ligne, dont le dépôt était à Angers;

Le 62^e de ligne, état-major et bataillons de guerre au Mexique; dépôt du corps à Dijon;

81^e de ligne, état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt au Puy;

99^e de ligne, état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt à Lons-le-Saulnier;

1^{er} bataillon de chasseurs à pied, état-major et compagnies de guerre au Mexique; dépôt à Saint-Omer;

7^e bataillon, id., état-major et compagnies de guerre, id.; dépôt à Toulouse;

18^e bataillon, id., état-major et compagnies de guerre, id.; dépôt à Strasbourg;

20^e bataillon, id., état-major et compagnies de guerre, id.; dépôt à Auxonne;

1^{er} régiment de zouaves, état-major et bataillons de guerre au Mexique; dépôt à Coléah (Algérie);

2^e régiment, id., état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt à Oran (Algérie);

3^e régiment, id., état-major et bataillons de guerre, id.; dépôt à Constantine (Algérie);

12^e régiment de chasseurs à cheval, deux escadrons de guerre au Mexique; état-major et portion principale du corps à Carcassonne;

5^e régiment de hussards, un escadron de guerre au Mexique; état-major et portion principale du corps au Mans;

1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique, deux escadrons de guerre au Mexique; état-major et portion principale du corps à Mustapha (Algérie);

2^e régiment, id., deux escadrons de guerre, id.; état-major et portion principale du corps à Oran (Algérie);

3^e régiment, id., deux escadrons de guerre, id.; état-major et portion principale du corps à Constantine (Algérie);

1^{er} régiment d'artillerie; une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à Alger;

3^e régiment, id., une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à Vincennes;

7^e régiment, id., une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à La Fère;

9^e régiment, id., une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à Vincennes;

11^e régiment, id., une batterie de guerre, id.; portion principale du corps à Rennes;

1^{er} escadron du train d'artillerie, une compagnie de guerre au Mexique; portion principale du corps à Alger;

3^e escadron, id., une compagnie de guerre, id.; portion principale du corps à Vincennes;

5^e escadron, id., une compagnie de guerre, id.; portion principale du corps à Metz;

1^{er} régiment du génie, une compagnie de guerre au Mexique; portion principale du corps à Montpellier;

2^e régiment, id., une compagnie de guerre, id.; portion principale du corps à Arras;

3^e régiment, id., une compagnie de guerre, id.; portion principale du corps à Metz;

Escadron du train des équipages de la garde impériale, une compagnie de guerre au Mexique; portion principale du corps à Paris;

3^e escadron du train des équipages militaires, une compagnie de guerre au Mexique; portion principale du corps à Oran (Algérie).

4^e escadron, id., une compagnie de guerre, id.; portion principale du corps à Châteauroux;

5^e escadron, id., deux compagnies de guerre, id.; portion principale du corps à Vernon;

Détachements de gendarmerie (force publique), d'infirmiers militaires et d'ouvriers d'administration.

CHAPITRE XII

Débarquement du général Forey à la Vera-Cruz. — Son ordre général. — Proclamation aux Mexicains. — Belle conduite des travailleurs noirs et mulâtres. — Premiers actes du nouveau commandant en chef. — Détails sur le général Almonte.

La translation de tant de militaires en Amérique, avec un matériel de guerre considérable et une artillerie de siège, ne pouvait s'effectuer que lentement, et plusieurs mois devaient nécessairement s'écouler avant que les forces indispensables pour assurer le succès fussent réunies sur les côtes du golfe mexicain. La mission du général Forey devait donc être celle d'un homme d'État avant d'être celle d'un capitaine. Arrivé en rade de la Vera-Cruz, le 22 septembre 1862, il commença par annoncer à tous l'espèce de vice-royauté qui lui était confiée :

ORDRE GÉNÉRAL.

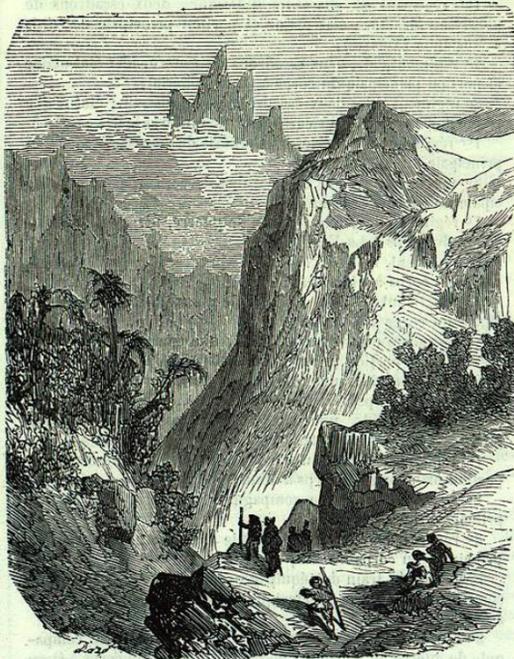
En arrivant au Mexique pour se mettre à la tête du corps expéditionnaire dont le commandement lui est confié par l'Empereur, le général en chef porte à la connaissance de tous que Sa Majesté a voulu que les pouvoirs militaires et diplomatiques fussent réunis dans sa main, et qu'en conséquence elle l'a nommé, par décret du 6 juillet 1862, son ministre plénipotentiaire au Mexique.

M. Dubois de Saligny, d'après les ordres de l'empereur, continuera à résider au Mexique dans la position d'un chef de mission dont les pouvoirs sont momentanément subordonnés à ceux d'un ambassadeur extraordinaire.

Vera-Cruz, le 22 septembre 1862.

Le général de division, sénateur, commandant en chef le corps expéditionnaire au Mexique.

Signé, FOREY.



Environ d'Orizaba.

Cet ordre général s'adressait principalement aux Français. Une proclamation, lancée deux jours plus tard, fit connaître à la population les vues que Napoléon III avait développées dans sa lettre du 3 juillet :

Mexicains,

« L'empereur Napoléon, en me confiant le commandement de la nouvelle armée qui va bientôt me suivre, m'a chargé de vous faire connaître ses véritables intentions.

« Lorsque, il y a quelques mois, l'Espagne, l'Angleterre et la France, subissant les mêmes nécessités, ont été amenées à se réunir pour la même cause, le gouvernement de l'Empereur n'envoya qu'un petit nombre de soldats, laissant à la nation la plus outragée la direction principale dans le redressement des griefs communs. Mais, par une fatalité difficile à prévoir, les rôles ont été intervertis, et la France est demeurée seule à défendre ce qu'elle croyait l'intérêt de tous. Cette nouvelle situation ne l'a pas fait reculer. Convaincue de la justice de ses réclamations, forte de ses intentions favorables à la régénération du Mexique, elle a persévéré et persèvera plus que jamais dans le but qu'elle s'est proposé.

« Ce n'est pas au peuple mexicain que je viens faire la

guerre, mais à une poignée d'hommes sans scrupule et sans conscience qui ont foulé aux pieds le droit des gens, gouvernent par une terreur sanguinaire, et, pour se soutenir, n'ont pas honte de vendre par lambeaux à l'étranger le territoire de leur pays.

« On a cherché à soulever contre nous le sentiment national en voulant faire croire que nous arrivions pour imposer à notre gré un gouvernement au pays; loin de là : le peuple mexicain, affranchi par nos armes, sera entièrement libre de choisir le gouvernement qui lui conviendra, j'ai mission expresse de le lui déclarer.

« Les hommes courageux qui sont venus se joindre à nous méritent notre protection spéciale; mais au nom de l'Empereur, je fais appel, sans distinction de parti, à tous ceux qui veulent l'indépendance de leur patrie et l'intégrité de son territoire. Il n'entre pas dans la politique de la France de se mêler, pour un avantage personnel, des querelles intestines des nations étrangères; mais lorsque, par des raisons légitimes, elle est forcée d'intervenir, elle le fait toujours dans l'intérêt du pays où son action s'exerce.

« Souvenez-vous que partout où flotte son drapeau, en Amérique comme en Europe, il représente la cause des peuples et de la civilisation.

« Vera-Cruz, le 24 septembre 1862.

« Le général de division, sénateur, commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique.

Signé, « FOREY. »

Le même jour avait eu lieu un engagement sérieux entre le détachement d'ouvriers indigènes du génie, fort de 120 hommes, venus de la Martinique et de la Guadeloupe, et un nombreux parti de guérillas et un corps de troupes régulières composé de 500 hommes. Cette attaque avait pour but de chasser nos troupes de Tojeria, poste entre la Vera-Cruz et Orizaba, où les convois se relayent et se rapatrient. Les pertes de l'ennemi furent de 30 hommes et 3 officiers. De notre côté, nous n'eûmes qu'un très-petit nombre de morts et de blessés. Parmi ces derniers, le nommé Théobald, ouvrier blessé d'une balle à la cuisse, mérita pour sa belle conduite la médaille militaire. En général, tous les noirs et mulâtres composant le détachement de travailleurs indigènes, repurent bravement le baptême du feu et repoussèrent l'ennemi avec honneur.

Ce détachement était commandé par M. Maréchal, capitaine d'artillerie de la marine, et MM. Scherer et Duval de Sainte-Claire, lieutenants tous deux, sortant du génie de la guerre.

C'était préluder dignement à la réception du commandant en chef. Il mit pied à terre, le 25 septembre, à 7 heures et demie du matin. Tous les bâtiments sur rade le saluèrent de leurs détonations. Il trouva toute la garnison sous les armes, la passa en revue, et dans une allocution chaleureuse, lui rappela le but politique de l'expédition. Comme ses dernières paroles se perdaient au milieu des cris de : Vive l'Empereur ! Il jeta par hasard les yeux sur l'hôtel-de-ville, l'*ayuntamiento*.

— Pourquoi, dit-il, le drapeau mexicain n'est-il pas arboré ?

— Général, on l'a amené quand nous sommes entrés dans la ville.

— Qu'on le hisse de nouveau ! que la population mexicaine sache bien que ce n'est pas à elle que nous venons faire la guerre.

Le drapeau flotta bientôt sur la maison commune, et fut accueilli par la foule avec une vive satisfaction.

Conformant ses actes à ses promesses, le général Forey composa une municipalité composée d'hommes ayant la confiance du pays, et pouvant mériter celle des Français. Il destitua Almonte et déclara nuls les décrets qu'avait promulgués ce prétendu président provisoire de la république mexicaine.

Le 3 mai 1862, des notables de la Vera-Cruz s'étaient réunis à l'hôtel-de-ville, et le colonel don José-Sanchez Facio avait déclaré que, vu la triste condition du pays, il était devenu indispensable de renoncer à la forme actuelle du gouvernement et de nommer un dictateur, afin qu'il se mit en rapport avec les chefs de l'expédition européenne, et qu'un gouvernement nouveau garantît la vie et la propriété des Mexicains, ainsi que celle des étrangers domiciliés.

Le colonel avait en conséquence proposé à l'assemblée de désavouer l'autorité du président actuel de la république, et de reconnaître don Juan Almonte comme dictateur.

La motion avait été adoptée, et quelques habitants de Cordova et d'Orizaba y avaient ultérieurement adhéré.

Ainsi avait été investi d'une sorte de pouvoir, ce général dont nous avons si souvent entendu le nom retentir dans les discussions du Corps législatif.

Le premier décret qu'il rendit, relativement à l'enrôlement forcé des employés et des soldats, était ainsi conçu :

En vertu des amples facultés dont j'ai été investi par le plan promulgué à Cordova, je décrète la loi suivante :

ART. 1^{er}. Tous les Mexicains sont tenus d'accepter et d'exercer les emplois ou commissions qui leur seront confiés par le chef suprême de la nation et par les gouverneurs des départements dans les limites de leurs attributions.

ART. 2. Les excuses ou refus sans motifs légitimes ou justifiés seront considérés comme délits de désaffection au gouvernement et au nouveau régime établi.

ART. 3. Sont regardés comme motifs légitimes d'excuse ou de refus, l'âge de soixante ans et les maladies chroniques pouvant mettre absolument obstacle à l'exercice desdits emplois ou commissions.

ART. 4. Ceux qui sans motifs légitimes refuseront d'accepter ou d'exercer les emplois auxquels ils auront été nommés, encourront la peine du bannissement pour le terme de six mois à deux ans, qui leur sera inexorablement appliquée par le chef suprême de la nation, et par les gouverneurs des départements. J'ordonne que le présent décret soit imprimé, publié, etc. Dieu et la loi.

Orizaba, 4 juin 1862.

ALMONTE.

Après les glorieux faits d'armes du mois de juin 1862, Almonte avait publié une proclamation dont voici la traduction littérale :

« Mexicains,

Deux grands événements ont eu lieu hier dans les environs de cette ville. L'armée de Juarez, commandée par les chefs démagogues les plus célèbres par leurs crimes contre la société, s'est présentée, la menace à la bouche, et a eu l'imprudence d'envoyer une sommation arrogante au brave et chevaleresque commandant des forces françaises.

La déroute la plus complète, qu'ont fait subir 150 braves soldats du 99^e, sous les ordres de l'intrépide et honorable capitaine Detrie, à 4,000 hommes de la fameuse division de Zacatecas, telle a été la réponse que l'armée de l'empereur des Français a donnée à ces hordes vandales qui croyaient l'intimider !

Zaragoza, profitant de l'obscurité de la nuit, a levé furtivement son camp, qu'il avait osé placer en face du nôtre, avec l'aspect de l'hostilité la plus arrogante, et aujourd'hui il se retire en désordre et précipitamment, poursuivi de près par la cavalerie nationale, et il va repasser pour la quatrième fois, avec autant de honte que les autres, les Cumbres d'Acultzingo. Les généraux en chef libéraux, Gonzalez, Ortega, le héros de Calputalpan, Alatorre, Pedraza, Colombres, Alcoer et beaucoup d'autres ont trouvé leur humble sépulture dans la montagne du Borrego.

Cette ville qui, pleine de confiance dans la valeur et dans l'enthousiasme de l'armée franco-mexicaine, a été témoin de la lutte, a pu se convaincre de l'impuissance de ceux qui avaient cru, dans leur férocité, qu'en promettant le pillage de la place, ils donneraient à leurs troupes la valeur que n'a pu leur inspirer la cause impie qu'elles défendent.

Mexicains, le même sort qu'a subi la soi-disant illustre et héroïque division de Zacatecas et qu'avaient éprouvé avant elle à Acultzingo et Baranca Seca les hordes de Zaragoza et de Doblado, les attend chaque fois qu'elles oseront faire face à l'invincible armée française et à l'enthousiaste armée nationale; car ces dernières défendent la cause de l'indépendance et de la nationalité mexicaines, et les autres celle de la barbarie et du pillage. Mettez donc toute votre confiance dans l'armée franco-mexicaine et en votre compatriote.

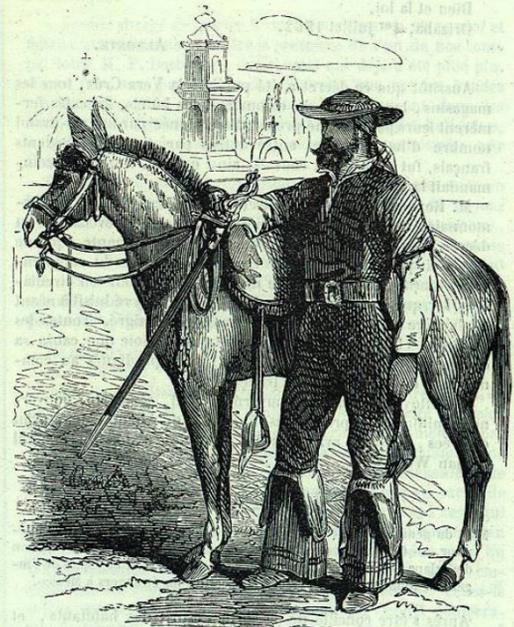
J.-N. ALMONTE. »

Pendant qu'Almonte tenait ce langage, des guérillas appartenant à son parti saccageaient l'hacienda (la plantation) du Potrero, près de Cordova, administrée par notre compatriote

M. Legrand; pillaient l'établissement d'un autre compatriote, M. Prévost, qui se vit forcé de fuir avec sa famille à Jalapa; enlevaient de la grande filature de Cocolapam pour 4,000 piastres de coton et pour 300 piastres de papier; incendiaient les haciendas de Penuela et de San-Cayetano; brûlaient le village d'Amatlan; ravageaient enfin les environs de Cordova.

Par un second décret, Almonte donna cours forcé aux monnaies françaises, anglaises, espagnoles et des États-Unis, en fixant leur valeur en espèces mexicaines. « Vous figurez-vous, nous écrivait alors un négociant de Vera-Cruz, l'ébahissement du paysan mexicain forcé de calculer mentalement au marché la valeur de ses produits en sous, en shillings, en francs, en crowns, en réaux de vellon, etc. Je doute fort que nos campagnards français s'accommodassent d'une nouveauté pareille. »

Un troisième décret d'Almonte imposait dans la province de Vera-Cruz une contribution de 2 0/0 sur la valeur des immeubles dans les villes et dans les campagnes. On devait l'acquitter tout entière dans le courant du mois, à partir de la



Arriero, muletier mexicain.

promulgation. Ceux qui n'auraient pas payé dans les dix jours après l'expiration du terme, devaient subir sur leur cote une augmentation de 50 0/0.

Un quatrième décret émettait pour 500,000 piastres de billets.

ART. 1^{er}. Il sera émis 770,000 titres nationaux d'une valeur totale de 500,000 piastres. On émettra 70,000 billets d'une valeur de 5 piastres, 100,000 billets d'une piastre, 200,000 billets de 2 réaux et 400,000 billets d'un réal.

ART. 2. Lesdits billets nationaux circuleront dans toute la république comme monnaie courante pour la valeur fixée.

ART. 3. L'acceptation des billets nationaux est obligatoire dans tous les paiements que le gouvernement et les particuliers auront à faire, soit dans tous les achats, soit dans les transactions commerciales.

Les articles 4 et 5 règlent le mode de circulation des billets pour le cas où la valeur du billet donné en paiement excéderait la valeur de la chose vendue.

ART. 6. Ceux qui refuseront de vendre sur paiement de billets nationaux, ou qui enchériront, pour ne pas recevoir les billets, les objets destinés à la consommation, ou qui établi-

raient des différences de prix pour leur marchandise selon que le paiement s'effectuerait en argent ou en billets, perdront pour ce seul fait, en faveur de l'acheteur, l'objet ou les objets demandés par voie d'achat, et ils encourront en outre une amende du double de la valeur de ces objets. Un tiers de l'amende sera accordé au dénonciateur, les deux autres tiers entreront dans la caisse municipale de la localité.

ART. 7. Les billets nationaux seront admis dans toutes les douanes de terre et de mer et dans tous les bureaux de recettes de la république pour la moitié des droits et contributions, de quelque classe ou dénomination que ce puisse être. L'autre moitié sera payée en monnaie courante d'or, d'argent ou de cuivre.

ART. 8. Tout employé qui refuserait d'admettre les paiements dans les termes et d'après les dispositions qui précèdent sera destitué.

ART. 9. Le gouvernement décrètera, quand le moment sera venu, l'époque et le mode d'amortissement des billets nationaux.

Dieu et la loi.

Orizaba, 1^{er} juillet 1862.

ALMONTE.

Aussitôt que ce décret a été publié à la Vera-Cruz, tous les magasins, les maisons de commerce, les hôtels, les cafés ferment leurs portes. Une protestation, signée par un très-grand nombre d'habitants, et entre autres par tous les résidents français, fut remise aux consuls, ainsi qu'à M. Roze, qui commandait la place.

M. Roze suspendit provisoirement la circulation du papier-monnaie, et demanda au général Lorencez la révocation du décret. Les magasins furent ouverts; mais Almonte, qui ne paraissait pas disposé à tenir compte des ordres du commandant français, essayait encore de mettre les billets en circulation, lorsque la volonté ferme du général Forey réduisit à néant l'éphémère autorité qu'avait usurpée cet émigré. Toutes les dépêches et correspondances constatent la joie que causa sa chute, et les applaudissements qui furent prodigués au commandant en chef des forces françaises.

Les citoyens Saranno, gouverneur civil, et Marin, gouverneur militaire, reprurent les fonctions qu'Almonte leur avait enlevées, et qu'il avait réunies dans les mains du général Adrian Wool.

CHAPITRE XIII

Mort du général Zaragoza. — Marche de l'armée française dans l'intérieur. — Occupation de Cordova. — Le général Tata. — Occupation de Jalapa. — Mouvement de la marine. — Mort et obsèques de l'ingénieur Romagnési. — Persécutions contre les étrangers à Mexico.

Après s'être concilié de la sorte l'esprit des habitants, et avoir par conséquent consolidé la sécurité de la Vera-Cruz, le général Forey s'occupa d'organiser les subsistances et les moyens de transport. La saison des pluies touchait à sa fin; mais les routes, séchées par le soleil tropical, n'en restaient pas moins à leur état normal. Elles n'avaient pas été faites pour livrer passage à une armée qui traînait avec elle un immense et formidable matériel.

La prudence exigeait que l'offensive ne fût reprise que dans les meilleures conditions, et avec toutes les forces françaises. Zaragoza, mort à Puebla de la fièvre typhoïde, le 8 septembre, avait été remplacé dans le commandement de l'armée d'Orient par Gonzales Ortega. Il concentrait autour de lui la plus grande partie des troupes dont le gouvernement de Juarez pouvait disposer. Il fallait être en mesure de les refouler, et il n'était pas moins important de quitter les côtes malsaines pour gagner les premiers plateaux, si renommés par leur salubrité. Là, au dire de tous les voyageurs, on se trouve au milieu d'une nature incomparable, sous un ciel perpétuellement rafraîchi par les brises venues des deux océans, où règne le soleil des tropiques qui a perdu son accablante chaleur et n'a retenu que sa fécondité; le climat le plus tempéré engendre les cultures les plus variées; à côté du blé, de la vigne, de l'olivier croissent le coton, le caféier, le cacaoyer, l'indigo, la canne à sucre; et non loin de la liane sur laquelle se récolte la vanille, du nopal, sur lequel vit l'insecte de la cochenille, s'élèvent le pin, le chêne, qui forment d'abondantes forêts. Le sous-sol est encore plus riche que le sol. Sur les cinquante milliards auxquels on évalue la

somme totale du numéraire en circulation dans l'univers, le Mexique passe pour avoir fourni à lui seul vingt milliards; il recèle surtout des mines précieuses d'argent. En trois siècles, il en a fourni pour cent millions par an. De tels avantages ont autorisé M. Mercier de la Combe, dans une brochure intitulée : *Le Mexique, l'Amérique du Nord et l'Europe*, à prédire un magnifique avenir à ces contrées encore si étrangères à la civilisation. « Le Mexique, a-t-il dit, est placé presque au centre du globe, à moitié chemin de l'Europe et de l'extrême Asie, entre l'Atlantique et le Pacifique. Il touche et commande à l'un des lieux les plus prédestinés du monde, l'isthme de Panama. C'est dans ces régions que, tôt ou tard, sera creusé de main d'hommes le détroit qui forcera l'Atlantique et le Pacifique à mêler leurs eaux, deviendra une des grandes voies du commerce et de la civilisation, accélérera et augmentera les relations de l'Amérique avec la Chine, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Hollande, celles de l'Europe avec l'Océanie, le Chili, le Pérou, l'Équateur, la Californie, et rapprochera de trois mille cinq cents lieues le Havre de San-Francisco.

S'acheminant vers les plateaux, le général Forey et son état-major entrèrent le 22 octobre à Cordova, qu'une distance de 220 kilomètres sépare de la Vera-Cruz. C'est une ville industrielle et commerçante, où l'on fabrique des étoffes de laine et de coton. Son territoire produit en abondance le tabac, le sucre et le café. Elle fut fondée en 1618 par don Diego-Fernandez Cordoba, qui la fit bâtir sur un plan régulier, et dont elle a conservé le nom. Elle renferme 10,000 habitants, qui n'opposèrent point de résistance matérielle aux troupes françaises, mais dont la plupart appréhendaient la perte de leur indépendance nationale. Le général Forey les rassura en ces termes :

« HABITANTS DE CORDOVA,

Ma proclamation aux Mexicains, dont vous avez déjà eu connaissance, manifeste clairement l'objet de notre intervention. Cependant, je me vois dans la nécessité de vous adresser particulièrement la parole, habitants de cette cité, parce que l'on m'a dit que vous aviez pour nous peu de sympathie, que vous nous étiez hostiles.

Serions-nous donc des ennemis qui venions pour ravager, pour détruire ou pour attenter à votre indépendance en vous imposant nos lois? Non! Notre mission est de respecter vos propriétés, vos coutumes, vos lois, et si quel'un y porte atteinte, vous me verrez prêt à le châtier!

Attenter à votre indépendance!... Ah! c'est ce que vous répétez chaque jour des écrivains sans bonne foi, des agents d'un gouvernement qu'à cause de sa conduite passée, nous ne pouvons regarder comme l'expression de la volonté nationale. Ne les croyez pas, ils vous trompent.

Nous sommes venus voir quel gouvernement vous désirez; et quand la nation, libre et loyalement consultée, aura manifesté sa volonté, la France le reconnaîtra et joindra ses efforts aux siens, pour faire des Mexicains une nation libre qui marche, appuyée sur de bonnes institutions, dans la voie du progrès, à la tête duquel, vous le savez, est placée notre belle patrie, une nation dans le gouvernement de laquelle les autres rencontrent la bonne foi qui doit régner entre les peuples civilisés comme entre les individus.

Telle est notre mission. Est-elle de nature à vous éloigner de nous? Non, au contraire, elle doit rallier le noble peuple mexicain à la grande nation française, et c'est là notre but.

Cordova, le 22 octobre 1862.

Le général de division, sénateur, commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique.

Signé FOREY.

Le 25 octobre, le général Forey arriva à Orizaba. Sur sa route, il visita les habitations rurales des haciendos et des rancheros, conversa avec eux et sut s'en faire bien venir; aussi l'appelaient-ils, dans leur dialecte, *tata* (petit père) : ce qui correspond au mot russe *Batouschka*.

Une brigade commandée par le général Bertier partit le même jour pour Jalapa, et campa le 30 octobre à Puente-Nacional. A la nouvelle de son approche, les autorités et les troupes mexicaines de Jalapa se retirèrent à Perote, et à San-Andrés Chalchicomula. La colonne, forte d'environ 6,000 hommes, se composait de deux bataillons du 51^e, de deux du 62^e, d'un bataillon de chasseurs à pied, de cavalerie et d'artillerie.

A la Vera-Cruz, dans la nuit du 26 au 27 octobre, un fort coup de vent du nord, un *norte*, balaya la rade où se trouvaient le *Saint-Louis*, le *Navarin*, le *Chaptal*, le *Tourville*, l'*Eure*, l'*Ardeche*, la *Cérés*, le *Souverain*, le *Breslau*, le *Jura*, l'*Ulm*, l'*Allier*, le *Fontenoy*, l'*Ariège*, la *Moselle*, l'*Yonne*, etc. L'ancrage qui est peu sûr en temps ordinaire dans les rades foraines de ces parages, l'était devenu moins encore à cause du grand nombre de navires mouillés. La corvette à vapeur le *Chaptal*, fut le seul bâtiment qui échoua, après avoir brisé ses chaînes. L'ouragan eut cet avantage qu'en renouvelant l'atmosphère, il acheva de chasser la fièvre jaune, le terrible vomito, qui avait fait tant de victimes. Une des dernières qu'il fit avant de s'éteindre fut M. Romagnési, ingénieur de la marine, à bord du vaisseau cuirassé la *Normandie*. En l'absence de l'amiral Jurien de la Gravière, le capitaine Rouissel prononça, le 2 novembre, sur la tombe du regrettable défunt, cette touchante oraison funèbre :

« MESSIEURS,

En l'absence de l'amiral, qui ne cède à personne, vous le savez, le douloureux honneur de rendre les derniers devoirs aux officiers de son escadre, c'est à moi qu'appartient aujourd'hui de conduire le deuil qui nous rassemble une fois de plus sur cette île funèbre.

Le jeune ingénieur qui emporte tant d'espérances et laisse tant de regrets, Romagnési, entre nous tous, eût dû être épargné.

Rien ne l'obligeait à venir partager avec nous les dangers et les fatigues de cette laborieuse campagne. Ce n'était pas pour lui un devoir : il s'en fit un honneur et un plaisir.

Nous l'avons vu plein de courage et de sécurité, sourire jusqu'à la dernière heure, essayant de consoler ses camarades éplorés. Tous nous l'aimions, tous nous le pleurons.

S'il eût pu être sauvé, il l'eût été deux fois, par le médecin et par l'ami, par la science et par le dévouement qui l'ont lutté au delà même du dernier espoir.

Puisse sa famille et ses amis trouver dans l'expression sincère de nos sentiments quelque adoucissement à leur douleur!

Mais, messieurs, notre tâche n'est pas finie. Avec l'aide de Dieu, nous l'accomplirons dignement jusqu'au bout. N'est-il pas dans la destinée des marins de braver la mort sous toutes les formes! Nous le savons, et nous restons marins. C'est que nous savons aussi que mourir à son poste, frappé par le soleil ou par l'ennemi, souvent moins dangereux, n'est pas mourir sans gloire et sans mériter un souvenir.

La marine écrit chaque jour de son sang le plus jeune et le plus pur sa page, déjà longue, dans l'histoire de l'expédition du Mexique.

Sacrifices aura aussi sa pyramide commémorative, et les noms qu'on y lira seront honorés.

Aux bâtiments mouillés entre l'île de Sacrificios et la Vera-Cruz, vinrent s'adjoindre la *Mayenne*, l'*Orénoque*, le *Darien*, le *Montezuma* et le *Palikari*. Les renforts commencèrent à descendre à terre, et campèrent momentanément aux environs de la Vera-Cruz. Les troupes ne paraissent pas avoir souffert de leur longue traversée; elles étaient disposées à braver les obstacles qui pourraient leur barrer le passage jusqu'à Mexico.

Si leur ardeur avait eu besoin d'être stimulée, elle l'eût été par les sévices que les Français et les étrangers habitant cette capitale avaient à supporter depuis le commencement du conflit. Dès le mois de mai 1862, ils s'étaient vus dans la nécessité de signer cette protestation, qui fut revêtue de 314 signatures :

« Mexico, mai 1862.

Les soussignés, obéissant aux nécessités de leur situation à Mexico, et comprenant qu'il ne leur appartient pas de prendre une part active dans les questions et les événements qui s'agitent en ce moment, se sont abstenus de protester publiquement contre les injures, les calomnies et les outrages insensés dirigés contre l'armée française, contre le Gouvernement de la France et ses représentants.

Mais, ce que les soussignés considèrent comme un devoir impérieux, c'est de protester hautement contre l'étrange prétention de certaines personnes de se présenter comme les organes légitimes des sentiments et des idées de la population française; c'est de protester énergiquement contre certaines

publications, signées ou non signées, provoquées par des influences aujourd'hui bien connues, et destinées, y est-il dit, à éclairer le Gouvernement de la mère patrie sur les véritables intérêts de la colonie française au Mexique.

Les soussignés déclarent donc qu'ils repoussent toute espèce de solidarité avec les idées exprimées dans ces écrits; et, inspirés par le sentiment de la dignité nationale, autant que par la raison et la justice, ils attendent, pleins de confiance et d'espoir, l'accomplissement de la noble mission confiée à l'honneur et à la loyauté de la France.

M. de Saligny mandait au ministre des affaires étrangères, le 17 juillet, que M. Dastugues, un des membres les plus estimés de la colonie française à Mexico, avait été récemment enlevé, aux portes mêmes de la capitale, par le nommé Cuellar, longtemps voleur de grand chemin, nommé depuis colonel dans les troupes de Juarez, lequel avait menacé notre compatriote de le fusiller s'il ne payait une rançon fixée d'abord à 2,000 piastres, puis à 5,000. Voici ce que l'on écrivait au ministre de France au Mexique :

« Je suis chargé de porter à votre connaissance un nouvel et odieux attentat commis contre la personne de l'un de nos compatriotes. M. P. Dastugues, ce Français qui déjà a été pillé plusieurs fois, tant par les bandes libérales que par les bandes réactionnaires, et dont les réclamations figurent dans les archives de la légation impériale, a été enlevé, il y a huit jours, à quelques lieues de Mexico, et emmené prisonnier par Cuellar.

On a d'abord exigé 2,000 piastres pour prix de sa mise en liberté, somme qu'il lui est tout à fait impossible de payer; quelques jours après, on a élevé la rançon à 5,000 piastres, avec menace de le fusiller si la somme fixée n'était pas remise dans un très-court délai. Sa famille ignore si ces menaces ont été suivies d'exécution, quoiqu'il y ait lieu de le craindre, car ces mêmes bandes ont pendu, il y a peu de temps, plusieurs personnes qui n'ont pu payer ces misérables.

Le cabinet mexicain fermait les yeux sur ces faits déplorables, mais il affectait, en paroles, le plus grand désir de paix et de conciliation. Dans une circulaire aux gouverneurs d'État, en date du 21 août, M. de la Fuente, à la fois ministre des relations étrangères et de *gubernacion* (intérieur), commençait par présenter d'abord quelques explications sur l'accroissement de pouvoir donné par le congrès de l'Union au gouvernement de Juarez. « L'attitude que le gouvernement a prise en vertu de cette concession ne doit pas, dit-il, causer d'alarmes à ceux qui aiment sincèrement les institutions libérales et qui savent bien qu'une dictature transitoire, non-seulement est pour nous un moyen constitutionnel, mais encore que ce moyen a été employé par les républiques anciennes et modernes, par celles-là même qui se trouvaient le plus imbuës de l'esprit démocratique. Dans l'état où en sont les choses, le pouvoir additionnel confié à l'administration est pour la république et pour le gouvernement lui-même une nécessité cruelle, mais nne nécessité. J'ai dit une nécessité cruelle pour le gouvernement, parce que le magistrat suprême de la nation souhaitait sincèrement qu'on n'interrompît jamais la pratique des institutions populaires si précieuses à la république, non-seulement pour leur mérite, mais aussi à cause des sacrifices qu'elles lui ont coûté. »

Après cet exorde, M. de la Fuente disait :

« Le gouvernement mettra tout en œuvre pour activer la conclusion de traités d'alliance avec les nations que la nôtre doit regarder comme sœurs, et dont les habitants ont démontré leurs sympathies pour le triomphe de notre cause. Il s'efforcera aussi d'amener le bon accord entre ces nations, pour réaliser la grande pensée d'une confédération américaine, qui augmenterait la force et la respectabilité de chacune des républiques établies sur ce beau continent; car, si l'on parvenait à établir comme lien et comme base de cette alliance la création d'une assemblée internationale, au sein de laquelle on devrait discuter et terminer les différends qui surgiraient entre les parties contractantes, ces républiques pourraient se glorifier d'une institution qui commencerait et avancerait de beaucoup l'œuvre de la confraternité des nations, assise sur la base inébranlable du droit établi par les traités. »

En ce qui concernait les réclamations de la France et les